

## Conférence relative aux violences intrafamiliales : il est du devoir de chaque citoyen d'agir

Un temps fort d'échanges, de rencontre entre partenaires et de partage de connaissances



Conférence relative aux violences intrafamiliales : il est du devoir de chaque citoyen d'agir

Ce sont 118 personnes qui ont assisté ce vendredi 22 novembre matin à la conférence, organisée par le Conseil Départemental, relative aux violences intrafamiliales. Les Conseillers Départementaux, Chantal Dejean Dupèbe, Hélène Rozis Le Breton, Charlette Boué, Yvette Ribes, ainsi que Claude Bourdil étaient également mobilisés illustrant l'engagement du département dans le champ des politiques sociales et plus particulièrement de la protection de l'enfance.

Après un rappel des concepts et approches des maltraitances faites aux enfants par la directrice de l'Observatoire national de protection de l'enfance, ONPE, Agnès Gindt Ducros, l'accent a été mis sur les besoins fondamentaux de l'enfant dans une approche éco-systémique. Charlotte Beluet, procureur du tribunal d'Auch, a rappelé le contexte des grenelles des violences conjugales et la vigilance à avoir sur la romantisation de ces violences qui occulte la réalité des victimes. Dans un contexte de ruralité, la parole peut être verrouillée et il est du devoir de chaque citoyen d'agir. Jean-Guy Chauderon, délégué au procureur, a quant à lui présenté le cadre des stages de responsabilisation à destination des auteurs. Face au traumatisme des violences, tous les acteurs médicaux, sociaux, médico-sociaux, dans les associations, services et établissements peuvent être des facteurs de résilience et permettre ainsi aux enfants de se construire et construire leur avenir.

Quelques chiffres furent présentés : en 2017, au niveau national 100 victimes d'infanticides dont 3 enfants sur 5 ont moins de 5 ans ; aujourd'hui en novembre 2019, 136 victimes de féminicides, « mais derrière chacun de ces chiffres, rappelle Sandrine Portail, directrice enfance famille au Conseil Départemental, se trouve une réalité humaine à ne pas oublier qui nécessite de poursuivre l'action et la prévention ».



L'hémicycle du Conseil Départemental a accueilli 120 personnes à la conférence.



Sandrine Portail, directrice enfance famille, Yannick Bompart, directeur général adjoint de la solidarité, Claude Bourdil, conseiller départemental et président de la commission solidarité, Benoît Courtiaud, directeur de cabinet à la préfecture du Gers, ont participé à la conférence.



Les conseillères départementales, Hélène Rozis Le Breton, Charlette Boué, Yvette Ribes, Maryse Baures, directrice adjointe Enfance et Famille, et Jean-Guy Chauderon, délégué au procureur, ont participé à la conférence.